



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3821

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Limonest

objet : Ilot de la Plancha - Reventilation budgétaire de l'autorisation de programme individualisée

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3821**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Limonest

objet : **Ilot de la Plancha - Reventilation budgétaire de l'autorisation de programme individualisée**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet d'aménagement de l'îlot de la Plancha, d'environ 1 ha, au cœur du centre-bourg de Limonest est en cours de réalisation. Il s'agit d'une opération de restructuration urbaine, dans un contexte de relocalisation d'une partie des équipements du site (bibliothèque, école de musique) dans le futur pôle culturel municipal (hors site).

L'opération d'aménagement de l'îlot de la Plancha est réalisée en régie directe par la Métropole de Lyon en lien avec la Commune de Limonest.

Le projet vise à revitaliser et développer le centre-bourg de Limonest, en préservant un caractère villageois et ses qualités patrimoniales.

Il s'agit de développer un programme de 5 400 m² de surface de plancher (SDP) au travers d'opérations de réhabilitation du bâti existant, de démolition-reconstruction et de changement de destination permettant de proposer :

- du logement dont une partie en accession et une partie en location sociale (30 %),
- un pôle médical regroupant des professionnels de santé,
- un renforcement de l'offre commerciale de proximité.

Ce programme de construction sera accompagné de la réalisation de nouveaux espaces publics, qui offrira de nouveaux lieux de cheminement (mail piéton, trottoirs aménagés pour des dessertes plus aisées, etc.). La rue de Doncaster sera requalifiée sur l'ensemble de son linéaire. Le ruisseau de Rochecardon sera redécouvert dans un espace paysager qui sera modelé pour accueillir les eaux pluviales. Une nouvelle aire de jeux sera réalisée à proximité de l'entrée de la salle des fêtes.

Le bilan global prévisionnel de l'opération s'élève à 3 050 000 €.

Le Conseil de la Métropole a successivement approuvé :

- l'individualisation partielle d'autorisation de programme, par délibération n° 2016-1128 du 21 mars 2016, en vue du lancement des études de maîtrise d'œuvre pour un montant de 365 000 €,
 - l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme, par délibération n° 2017-2029 du 11 septembre 2017, pour permettre la libération foncière des bâtiments de la Métropole d'un montant de 350 000 €,
 - l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme, par délibération n° 2018-2685 du 16 mars 2018, pour pouvoir engager les travaux d'équipement et de viabilisation des terrains, pour un montant de 2 335 000 € réparti comme suit en dépenses :
- 2 095 000 € TTC sur le budget principal,
 - 125 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement,
 - 115 000 € HT sur le budget annexe des eaux.

Et en recettes pour un montant de :

- 470 707 € de participation de la Commune de Limonest au titre de la convention de maîtrise d'ouvrage urbaine (CMOU),
- 186 501 € de participation de la Commune de Limonest au déficit de l'opération.

Les estimations des travaux d'eau potable et d'assainissement au stade de l'appel d'offres travaux s'étant avérées différentes de celles initialement prévues, il est nécessaire de réajuster la répartition entre le budget principal et les budgets annexes des eaux et de l'assainissement, le montant global de l'autorisation de programme demeurant inchangé à 2 335 000 €.

Cette nouvelle répartition s'établit comme suit :

Libellé	Montant
budget principal	2 124 000 € TTC
budget annexe de l'assainissement	163 000 € HT
budget annexe des eaux	48 000 € HT
Total autorisation de programme, travaux équipements et viabilisation terrains	2 335 000 €

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Approuve la nouvelle ventilation budgétaire de l'autorisation de programme OP06 - Aménagements urbains individualisée le 16 mars 2018 sur l'opération n° OP06O5049 - Limonest îlot de la Plancha est répartie comme suit, pour un montant total inchangé de 2 335 000 € en dépenses :

- sur le budget principal 2 124 000 € TTC,
- sur le budget annexe de l'assainissement : 163 000 € HT,
- sur le budget annexe des eaux : 48 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.